

a

**FIDA**  
**FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE**  
**Conseil d'administration – Quatre-vingt-quatrième session**  
Rome, 18-20 avril 2005

**RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT**

AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION D'ASSISTANCE FINANCIÈRE À LA

**RÉPUBLIQUE DU YÉMEN**

POUR LE

**PROJET PILOTE D'INFRASTRUCTURE RURALE À ASSISE COMMUNAUTAIRE  
POUR LES HAUTS PLATEAUX**



## TABLE DES MATIÈRES

|                                                                                                               |               |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|
| <b>TAUX DE CHANGE</b>                                                                                         | <b>iii</b>    |
| <b>POIDS ET MESURES</b>                                                                                       | <b>iii</b>    |
| <b>CARTE 1: OPÉRATIONS DU FIDA EN COURS AU YÉMEN</b>                                                          | <b>iv</b>     |
| <b>CARTE 2: ZONE DU PROJET</b>                                                                                | <b>v</b>      |
| <b>RÉSUMÉ DU FINANCEMENT</b>                                                                                  | <b>vi</b>     |
| <b>NOTE DE PRÉSENTATION</b>                                                                                   | <b>vii</b>    |
| <b>PREMIÈRE PARTIE – L'ÉCONOMIE, LE CONTEXTE SECTORIEL ET LA STRATÉGIE DU FIDA</b>                            | <b>1</b>      |
| A. L'économie et le secteur agricole                                                                          | 1             |
| B. Enseignements tirés de l'expérience antérieure du FIDA                                                     | 2             |
| C. Stratégie de collaboration du FIDA avec la République du Yémen                                             | 3             |
| <b>DEUXIÈME PARTIE – LE PROJET</b>                                                                            | <b>5</b>      |
| A. Zone du projet et groupe cible                                                                             | 5             |
| B. Objectifs et portée                                                                                        | 6             |
| C. Composantes                                                                                                | 6             |
| D. Coûts et financement                                                                                       | 7             |
| E. Passation des marchés, décaissements, comptabilité et vérification des comptes                             | 9             |
| F. Organisation et gestion                                                                                    | 10            |
| G. Justification économique                                                                                   | 11            |
| H. Risques                                                                                                    | 12            |
| I. Impact sur l'environnement                                                                                 | 12            |
| J. Aspects novateurs                                                                                          | 12            |
| <b>TROISIÈME PARTIE – INSTRUMENTS JURIDIQUES ET AUTORITÉ</b>                                                  | <b>13</b>     |
| <b>QUATRIÈME PARTIE – RECOMMANDATION</b>                                                                      | <b>13</b>     |
| <br><b>ANNEXE</b>                                                                                             |               |
| <b>RÉSUMÉ DES GARANTIES SUPPLÉMENTAIRES IMPORTANTES INCLUSES DANS<br/>    L'ACCORD DE FINANCEMENT NÉGOCIÉ</b> | <br><b>15</b> |

**APPENDICES**

|                                                                                            |          |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|----------|
| <b>I. COUNTRY DATA<br/>(DONNÉES SUR LE PAYS)</b>                                           | <b>1</b> |
| <b>II. PREVIOUS IFAD FINANCING IN YEMEN<br/>(FINANCEMENTS ANTÉRIEURS DU FIDA AU YÉMEN)</b> | <b>2</b> |
| <b>III. LOGICAL FRAMEWORK<br/>(CADRE LOGIQUE)</b>                                          | <b>3</b> |
| <b>IV. PROJECT ORGANIZATIONAL STRUCTURE<br/>(ORGANIGRAMME DU PROJET)</b>                   | <b>7</b> |

**TAUX DE CHANGE**

|                 |   |                     |
|-----------------|---|---------------------|
| Unité monétaire | = | Rial yéménite (YER) |
| 1,00 USD        | = | 184 YER             |
| 1,00 YER        | = | 0,0054 USD          |

**POIDS ET MESURES**

Système métrique

**SIGLES ET ACRONYMES**

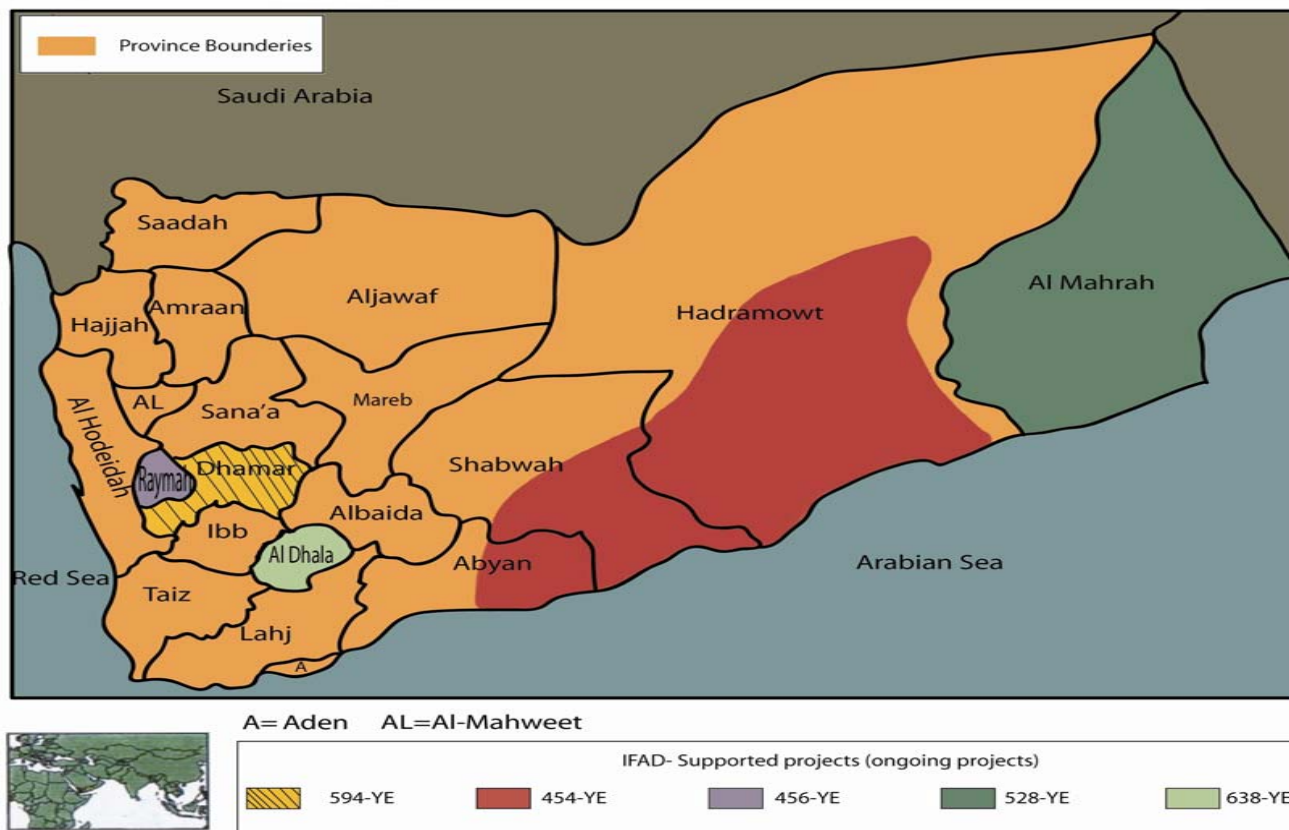
|       |                                                   |
|-------|---------------------------------------------------|
| COSOP | Exposé des options et stratégies par pays         |
| DSRP  | Document de stratégie de réduction de la pauvreté |
| PDR   | Programme de desserte rurale                      |
| PIB   | Produit intérieur brut                            |

**GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU YÉMEN**

**Année budgétaire**

1<sup>er</sup> janvier – 31 décembre

**CARTE 1: OPÉRATIONS DU FIDA EN COURS AU YÉMEN**



Source: FIDA

Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

## CARTE 2: ZONE DU PROJET



Source: FIDA

*Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés*

## RÉPUBLIQUE DU YÉMEN

### PROJET PILOTE D'INFRASTRUCTURE RURALE À ASSISE COMMUNAUTAIRE POUR LES HAUTS PLATEAUX

#### RÉSUMÉ DU FINANCEMENT

|                                                       |                                                                                                                                                                     |
|-------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>INSTITUTION INITIATRICE:</b>                       | FIDA                                                                                                                                                                |
| <b>GOVERNEMENT BÉNÉFICIAIRE:</b>                      | République du Yémen                                                                                                                                                 |
| <b>ORGANISME D'EXÉCUTION:</b>                         | Programme de desserte rurale                                                                                                                                        |
| <b>COÛT TOTAL DU PROJET:</b>                          | 10,4 millions de USD                                                                                                                                                |
| <b>MONTANT DU FINANCEMENT DU FIDA:</b>                | <b>Prêt:</b> 5,9 millions de DTS (équivalent<br>approximativement à 9,0 millions de USD)<br><b>Don:</b> 270 000 DTS (équivalent<br>approximativement à 400 000 USD) |
| <b>CONDITIONS DU PRÊT DU FIDA:</b>                    | 40 ans, y compris un différé<br>d'amortissement de dix ans, assorti d' une<br>commission de service de trois quarts de<br>point (0,75%) l'an                        |
| <b>CONTRIBUTION DU GOUVERNEMENT<br/>BÉNÉFICIAIRE:</b> | 623 000 USD provenant de l'allocation<br>budgétaire                                                                                                                 |
| <b>CONTRIBUTION DES BÉNÉFICIAIRES:</b>                | 425 000 USD                                                                                                                                                         |
| <b>INSTITUTION CHARGÉE DE LA<br/>PRÉÉVALUATION:</b>   | FIDA                                                                                                                                                                |
| <b>INSTITUTION COOPÉRANTE:</b>                        | Bureau des Nations Unies pour les services<br>d'appui aux projets                                                                                                   |



## NOTE DE PRÉSENTATION

**Qui sont les bénéficiaires?** Le groupe cible sera constitué de communautés pauvres établies dans des zones situées dans les hautes terres du Yémen, où il existe un potentiel économique mais où l'absence d'infrastructures essentielles et l'isolement entravent le développement et contribuent fortement à la pauvreté. Le projet sera axé sur la réalisation de travaux d'amélioration de la dernière catégorie de voies d'accès aux villages, connues sous le nom de routes quaternaires, qui desservent les villages les plus défavorisés des hautes terres. Plus de 300 000 personnes bénéficieront des 215 kilomètres de routes d'accès aux villages qui seront remis en état dans le cadre du projet. En outre, une centaine de milliers d'autres habitants devrait bénéficier d'un accès plus facile à l'eau potable et d'une meilleure qualité de l'eau.

**Pourquoi sont-ils pauvres?** Malgré les progrès économiques et politiques substantiels réalisés depuis l'unification, le Yémen reste, dans une large mesure, une société tribale traditionnelle et conservatrice. La croissance démographique, d'environ 3,5%, conjuguée à la rareté des ressources économiques, influe considérablement sur la croissance économique et le développement social. Environ 75% de la population vit en milieu rural, dans plus de 100 000 petits villages et localités isolés, dont la plupart sont situés dans des zones montagneuses reculées, privées le plus souvent d'infrastructures telles que l'approvisionnement en eau potable, de routes d'accès, de services de santé publique ou d'éducation de base. La situation difficile des zones rurales se traduit par une rapide augmentation des flux migratoires, en direction des zones urbaines. À ces facteurs responsables de la pauvreté s'ajoutent la rareté des ressources naturelles et le déséquilibre de la propriété des ressources ou l'inégalité des possibilités d'accès aux ressources. Au nombre des autres facteurs de la pauvreté, il faut citer la surexploitation des principales ressources naturelles, en particulier des terres et de l'eau, par un petit nombre de nantis; des possibilités limitées de développement des ressources humaines; la réduction des subventions aux produits alimentaires; la contraction du marché de l'emploi, surtout dans le secteur public; et l'insuffisance des infrastructures, des équipements et des services.

**Que leur apportera le projet?** Le but général du projet est d'améliorer le niveau de vie des populations rurales pauvres vivant dans des villages reculés des hauts plateaux. Ses objectifs spécifiques sont les suivants: i) donner aux communautés les moyens de participer activement à la solution de leurs problèmes d'infrastructures; ii) réduire leur isolement et faciliter leur mobilité, en général, ainsi que l'accès aux marchés et services dans les hautes terres; iii) institutionnaliser l'amélioration du réseau routier desservant les villages par les villageois eux-mêmes, dans le cadre national du développement du réseau des routes rurales; et iv) faciliter l'accès des ménages pauvres à un approvisionnement durable en eau potable. Pour maximiser les retombées dans le cadre du projet, toutes les voies d'accès aux villages remises en état seront reliées à des routes rurales intermédiaires ou tertiaires qui auront été améliorées, soit au titre du programme de desserte rurale, soit par d'autres moyens. En outre, on accordera la priorité à l'amélioration des routes desservant les villages dans d'autres zones d'intervention du FIDA, afin de créer des synergies avec les investissements consacrés à l'appui à un développement plus large. Ainsi, grâce au désenclavement de leur village résultant du projet, les ménages pauvres auront-ils la possibilité de tirer parti de meilleures opportunités en termes de moyens de subsistance.

**Comment les bénéficiaires participeront-ils au projet?** Afin de veiller à la pérennité des travaux de réfection des routes, alors que l'entretien du réseau routier rural est sans cesse confronté à des difficultés financières, les responsables du projet se proposent d'adopter des normes de conception des routes que les communautés auront les moyens d'entretenir, de façon à ce que celles-ci s'approprient le projet. En outre, c'est en encourageant l'esprit d'initiative et la participation de ces communautés à la prise de décision à tous les stades du processus et en favorisant la responsabilité

collective de la mise en œuvre du projet et de l'entretien régulier des routes que l'on assurera la pérennité des améliorations. De même, ce seront les communautés qui planifieront, mettront en place et gèreront l'ensemble des réseaux d'alimentation en eau potable.

**Portée du projet et cofinancement.** Le coût total du projet, sur 4 ans, est estimé à 10,4 millions de USD. Le prêt de 9,0 millions de USD que le FIDA prévoit d'accorder permettra de financer 86% des coûts totaux du projet, et le don du FIDA, d'un montant de 400 000 USD, couvrira une tranche supplémentaire de 4%. La contribution du Yémen au financement des coûts totaux du projet s'élèvera à 623 000 USD (6%), celle des communautés bénéficiaires à 425 000 USD (4%), y compris une contribution minimale de 10% aux dépenses d'investissement pour les travaux de remise en état des routes, en espèces, sous forme de main-d'œuvre bénévole ou de matériaux locaux. Les communautés bénéficiaires auront l'entière responsabilité de l'entretien régulier de ces routes. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'une contribution semblable qu'apporteraient les populations bénéficiant des éventuels réseaux d'alimentation en eau potable.

**RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT DU FIDA**  
**AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION**  
**D'ASSISTANCE FINANCIÈRE À**  
**LA RÉPUBLIQUE DU YÉMEN**  
**POUR LE**  
**PROJET PILOTE D'INFRASTRUCTURE RURALE À ASSISE COMMUNAUTAIRE**  
**POUR LES HAUTS PLATEAUX**

J'ai l'honneur de présenter le rapport et recommandation ci-après concernant une proposition d'assistance financière à la République du Yémen, comprenant un prêt de 5,9 millions de DTS (équivalant à approximativement 9,0 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables et un don de 270 000 DTS (équivalant à approximativement 400 000 USD), en vue de contribuer au financement du projet pilote d'infrastructure rurale à assise communautaire pour les hauts plateaux. Le prêt aura une durée de 40 ans, y compris un différé d'amortissement de dix ans, et sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an. L'aide financière sera administrée par le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets, en tant qu'institution coopérante du FIDA.

**PREMIÈRE PARTIE – L'ÉCONOMIE, LE CONTEXTE SECTORIEL**  
**ET LA STRATÉGIE DU FIDA<sup>1</sup>**

**A. L'économie et le secteur agricole**

1. Classé parmi "les pays les moins avancés" et les pays "à déficit vivrier", le Yémen est l'un des pays les plus pauvres du monde. En atteste son produit intérieur brut par habitant (PIB), qui a chuté de 525 USD, en 1990, à 450 USD en 2001, son rang la même année dans l'indicateur de développement humain (133<sup>e</sup> sur 162 pays) et son classement dans l'indicateur de la pauvreté humaine (70<sup>e</sup> sur 90 pays en développement). La situation du Yémen est aussi médiocre au regard de la plupart des indicateurs de qualité de la vie: 52% des enfants de moins de 5 ans accusent un retard de croissance, moins de 20% de la population rurale a accès à des services actifs de santé, la mortalité infantile est élevée (76 pour 1 000 naissances), la mortalité maternelle est parmi les plus élevées du monde (1400 pour 100 000 naissances) et le taux moyen d'alphabétisation des femmes vivant en milieu rural est de 15%.

2. Les pouvoirs publics ont réussi à enrayer la dégradation de la conjoncture économique enregistrée après l'unification, grâce à une série de réformes économiques et politiques audacieuses, destinées à corriger les déséquilibres économiques et à promouvoir la démocratie. La croissance réelle du PIB a atteint près de 5% par an, en moyenne, de 1996 à 2001. Toutefois, l'économie reste fortement tributaire du pétrole et vulnérable aux fluctuations de son cours sur le marché international.

3. Le Yémen est essentiellement un pays rural où l'agriculture continue de jouer un rôle important puisqu'elle fournit 58% des emplois. Pourtant, elle ne représente plus que 15% du PIB, en recul par rapport aux 30% des années 90, en raison de la place croissante qu'occupe le pétrole. La croissance du secteur de l'agriculture n'a été, en moyenne, que de 2% par an à la fin des années 90, ce qui est largement inférieur à la croissance démographique. La disponibilité de denrées alimentaires dépend

---

<sup>1</sup> Voir l'appendice I pour de plus amples informations.

fortement des importations, qui entrent pour 78% dans les approvisionnements en céréales, bien que 81% des terres cultivées soient consacrées à ce type de culture.

4. Le Yémen compte plus de 60 000 kilomètres de pistes en terre et de chemins, surtout construits par les communautés dans les années 70 et 80, mais leur tracé est difficile et ils ne répondent pas aux normes techniques. En conséquence, la plupart de ces voies sont aujourd'hui dans un état tel que seuls des véhicules puissants à quatre roues motrices peuvent les emprunter. Les véhicules ne peuvent circuler qu'à très faible allure et leurs coûts d'exploitation sont, de ce fait, élevés. Le mauvais état des routes rend le transport dans les zones rurales des hautes terres coûteux et laborieux. Il limite la capacité des habitants de se rendre au dispensaire, au marché et à l'école. En outre il majore le prix des marchandises, entrave le fonctionnement des services administratifs et limite les possibilités de développement social et économique de la population.

5. Le problème de l'insuffisance de l'approvisionnement en eau destinée à l'usage domestique et à l'élevage est particulièrement aigu dans les montagnes. En général, les femmes consacrent sept heures par jour à aller chercher de l'eau, de sorte que la consommation domestique est très faible. En outre, les sources sont fréquemment polluées, ce qui contribue à la propagation de maladies et à une mortalité infantile élevée en milieu rural. Outre ces conséquences négatives sur la santé, le manque d'eau fait perdre aux femmes un temps qui pourrait être consacré à des activités plus productives et rémunératrices pour la famille. De plus, cette difficulté d'accès à l'eau met les femmes à rude épreuve et empêche les filles d'aller à l'école parce qu'elles doivent aider leur mère à faire provision d'eau.

### **B. Enseignements tirés de l'expérience antérieure du FIDA**

6. Les enseignements tirés de la réalisation de 16 projets au Yémen et qui pourraient être mis à profit pour la conception et la mise en œuvre du présent projet ont trait, en général, à la participation des communautés au développement des infrastructures. Ils montrent que: i) la participation des communautés n'a souvent été que symbolique et que les comités constitués comprenaient mal les responsabilités qui leur étaient dévolues ou ne connaissaient pas les procédures administratives à suivre; et ii) que l'inefficacité de leur participation résulte souvent de la précipitation avec laquelle sont menées les actions de sensibilisation auprès de la population, de l'inexpérience du personnel chargé du projet et du manque de formation des communautés à la planification et à la gestion. Ces remarques montrent très clairement que la promotion d'une participation communautaire efficace qui aboutisse à l'appropriation d'un projet par les communautés et à son engagement est une action de longue haleine qui requiert un personnel qualifié et expérimenté.

7. En matière d'amélioration du réseau routier rural, il est possible de tirer d'autres enseignements intéressants de l'expérience acquise par d'autres organisations, par exemple: i) étant donné le faible nombre de véhicules qui emprunteront probablement les routes et le grand nombre de routes nécessitant une intervention urgente, seules des routes très modestes se justifient pour la desserte des villages; ii) l'adoption des normes de conception de routes même les moins chères est bénéfique pour les populations, en termes de réduction des coûts et de gain de temps; iii) il est possible de réaliser des économies substantielles sur le coût de réalisation des travaux de construction routière en associant les populations à l'exécution de ces travaux; iv) le fait de leur confier la réalisation de ces travaux favorise l'engagement des communautés et leur sentiment d'appropriation du projet qui se traduisent par un souci constant d'entretenir les routes; et (v) les communautés sont expertes dans les travaux de construction et sont capables de faire un travail de grande qualité avec un encadrement relativement réduit.

8. S'agissant de la conception de futurs projets au Yémen, le FIDA devrait progressivement passer à une approche-programme privilégiant les programmes nationaux aptes à améliorer la qualité de vie des populations rurales pauvres et à accroître la productivité, les revenus et l'accès à l'investissement et aux fonds de roulement. Il pourrait s'agir de programmes nationaux de développement des

infrastructures rurales (routes d'accès et approvisionnement en eau), comme c'est le cas dans le cadre du présent projet pilote, de financements participatifs en milieu rural (création de coopératives d'épargne et de crédits) ou de projets d'amélioration des revenus ruraux destinés à promouvoir les petites entreprises contribuant à l'économie rurale. Cette démarche novatrice devrait être facilitée par la présence du FIDA dans le pays, initiative qui sera lancée dans le courant de 2005.

### **C. Stratégie de collaboration du FIDA avec la République du Yémen**

#### **Politique du Yémen en vue de l'éradication de la pauvreté**

9. Conformément à la stratégie du FIDA telle qu'exprimée dans l'exposé des options et stratégies d'intervention (COSOP), le projet est en harmonie avec les politiques et les priorités gouvernementales en matière de développement. Parmi ces dernières, on retrouve constamment le besoin crucial de développer des infrastructures, de confier davantage de responsabilités à la population dans l'exécution des projets de développement, de renforcer les capacités humaines nécessaires à leur accompagnement, et de promouvoir l'équité. Ainsi, le document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) établi par le gouvernement met l'accent sur le renforcement des capacités des pauvres et les atouts qu'ils représentent, le développement des ressources humaines et du capital social, la promotion de l'équité, et le soutien des programmes communautaires fondés sur la participation et sur la contribution de la population à la préparation et à la mise en œuvre de projets locaux. L'amélioration des infrastructures et en particulier des routes, constitue l'un des quatre principaux piliers du DSRP. La politique de décentralisation récemment adoptée vise à conférer la responsabilité de la planification et de l'exécution des projets à l'échelon local, de renforcer le rôle des communautés, et à les faire participer davantage au développement. En outre, la politique gouvernementale reconnaît la nécessité d'améliorer l'équilibre entre les sexes, en modifiant la conception sociale traditionnelle de la femme considérée jusqu'à ce jour comme inférieure et en œuvrant pour donner aux femmes leur juste place en tant que partenaires pleines et entières et égales de l'homme en termes de droits et de responsabilités.

#### **Activités de lutte contre la pauvreté menées par d'autres donateurs importants**

10. **Programme de desserte rurale.** Le programme de desserte rurale (PDR) est la principale action menée dans le pays pour la remise en état des routes rurales. Il a pour objectif essentiel de déterminer et d'apporter la preuve de l'efficacité des nouvelles normes techniques et procédures d'intervention, et de mettre au point des mécanismes institutionnels destinés à impulser la mise en œuvre décentralisée des travaux d'amélioration de la desserte rurale. Dans un avenir prévisible, il sera surtout axé sur les routes rurales, intermédiaires ou secondaires, et, accessoirement, sur les routes tertiaires. Les pouvoirs publics ont l'intention de faire du PDR une entité indépendante chargée de la gestion et du développement de l'ensemble du réseau routier rural.

11. **Fonds social pour le développement.** Le Fonds social pour le développement est quasiment le seul organisme qui finance, actuellement, l'amélioration de la dernière catégorie de voies d'accès aux villages, connues sous le nom de routes quaternaires, en réponse aux demandes d'aide pressantes émanant des communautés. Ces travaux font appel à des techniques peu coûteuses et à forte intensité de main-d'œuvre; ils peuvent être entrepris par les villageois eux-mêmes et ne concernent que des routes empruntées par un faible nombre de véhicules. Le Fonds social pour le développement a acquis une vaste expérience dont les concepteurs du projet espèrent s'inspirer. Il contribue aussi activement au développement de réseaux d'adduction d'eau et, plus spécialement, de collecte des eaux pluviales et d'arrosage par calants, particulièrement adaptés aux zones de hauts plateaux. L'exécution repose sur l'engagement des communautés et sur leur adhésion, notamment, en contribuant aux coûts d'investissement et en assumant la responsabilité de l'exploitation et de l'entretien.

12. **Projet de travaux publics.** Le projet de travaux publics a permis la mise en place, en milieu rural, de systèmes d'approvisionnement en eau, sous forme de structures de collecte de l'eau

(réservoirs à ciel ouvert et citernes couvertes), dans le cadre de son programme plus vaste de développement des infrastructures. S'agissant de la remise en état des routes, il intervient surtout pour la restauration du pavage, en zone urbaine.

### **Stratégie du FIDA au Yémen**

13. Les grands axes du projet correspondant à la stratégie et au plan directeur du FIDA. Sa conception s'inscrit dans le droit fil du COSOP en soutenant les améliorations des infrastructures sociales, en particulier les routes et l'eau potable, considérées comme essentielles pour appuyer les activités de production et améliorer le niveau de vie. Le projet privilégie la viabilité en adoptant une approche participative de la planification et de la mise en œuvre, axée sur la volonté de créer chez les communautés marginalisées des hauts plateaux un sentiment de propriété de l'infrastructure rurale. Il prévoit, et c'est un de ses aspects majeurs, d'associer les femmes au développement en tant que partenaires égaux, conformément à la politique du FIDA en faveur de la promotion de l'équité entre les sexes et de l'émancipation des femmes. S'agissant des problèmes relatifs à l'eau, qui préoccupent au premier chef les pouvoirs publics, le projet appuie la priorité du gouvernement de promouvoir l'utilisation durable de l'eau en mettant l'accent sur la collecte.

14. Conformément au COSOP, la conception du projet souligne également la nécessité de créer des synergies et d'instaurer une collaboration avec les projets financés par d'autres donateurs. En insistant sur l'intérêt de corréliser les travaux de remise en état des routes qui desservent les villages aux améliorations apportées au réseau routier rural dans son ensemble, le projet complète les activités d'autres donateurs. Certaines consistent à financer la mise à niveau des routes rurales intermédiaires, dans le cadre du projet du programme de desserte rurale (désormais soutenu par plusieurs donateurs). D'autres prennent la forme d'initiatives indépendantes telles que celles financées par le Fonds arabe pour le développement économique et social (amélioration de la route reliant Utmah à Wusab Al-Safil, dans le cadre du projet de développement rural participatif dans la région de Dhamar, auquel le FIDA apporte son concours).

15. En outre, pour maximiser les avantages obtenus grâce aux investissements du FIDA, les activités menées dans le cadre du projet seront corrélées à d'autres projets du FIDA. Les liens avec des actions plus larges de développement en faveur des familles pauvres prévues dans d'autres projets soutenus par le FIDA amélioreront les retombées du projet faisant l'objet de la présente proposition. Ainsi, les familles pauvres recevant une aide par le biais de l'accès aux technologies améliorées, à la formation et au crédit, seront mieux à même de tirer parti des possibilités de liaison avec les marchés, ouvertes grâce aux travaux d'amélioration des routes. Autrement, ce sont surtout les villageois mieux nantis qui en auraient tiré le plus d'avantages. Réciproquement, l'amélioration de l'accès aux marchés et aux services qui résultera du présent projet renforcera le succès des actions de développement économique menées dans le cadre d'autres projets.

### **Raison d'être du projet**

16. Le développement rural dépend de l'obtention d'un accès minimal aux activités et aux services socioéconomiques de base. Les pouvoirs publics sont de plus en plus conscients que ce manque d'accès constitue le principal obstacle au succès de la mise en œuvre de leur stratégie de réduction de la pauvreté et à la réalisation de nombre des objectifs du Millénaire pour le développement. C'est en particulier pour cette raison que beaucoup de communautés des hautes terres n'ont pu bénéficier du développement. L'isolement aggrave et pérennise la pauvreté dans ces régions, et il a contribué à un exode rural devenu difficilement supportable. En outre, il perpétue des croyances et des coutumes traditionnelles qui font obstacle au développement. Ainsi, le désenclavement est un élément primordial dans une stratégie de réduction de la pauvreté ainsi qu'un facteur décisif dans l'édification d'une nation et dans la mise en œuvre efficace de la décentralisation. À ce titre, l'amélioration de la qualité de la dernière catégorie des routes de desserte des villages, les routes quaternaires, qui

permettent de relier directement les communautés, constituerait le moyen le plus efficace de désenclaver les villages de montagne. À l'heure actuelle, cette catégorie de routes est négligée, malgré l'énorme demande non satisfaite des populations habitant les hautes terres. Bien que les pouvoirs publics aient l'intention de faire du PDR un organisme chargé de la gestion et du développement de l'ensemble du réseau routier rural, ce programme est actuellement axé sur les catégories supérieures de routes rurales. Il manque donc d'expérience en matière de normes de conception à moindre coût, d'approche participative et de modalités de mise en œuvre par les communautés locales, qui sont autant de solutions adaptées à l'amélioration des routes quaternaires.

17. Pour permettre au PDR d'accomplir son mandat, qui est de répondre aux besoins du réseau routier rural, dans son ensemble, le projet contribuera de manière non négligeable à transférer au PDR des connaissances sur la construction et l'entretien des routes d'accès aux villages par les communautés concernées. Toutefois, l'impact à long terme du projet dépend de la prise en compte de ses caractéristiques dans la politique globale de développement du réseau routier rural adoptée par les pouvoirs publics, institutionnalisée et soutenue sans réserve par des initiatives complémentaires, en particulier, celles qui concernent l'entretien des routes. À cette fin, les responsables du projet participeront à une concertation en vue de s'assurer que l'approche communautaire de la remise en état des voies d'accès aux villages soit incluse dans la conception de la troisième phase du PDR. En outre, il convient d'intégrer, en tant qu'élément permanent de la structure de gestion du programme, les capacités de mise en œuvre de l'approche-projet, créées au sein du PDR. Le FIDA affectera des ressources financières supplémentaires, sous forme de don, pour soutenir cette concertation, sur les politiques.

18. Étant donné l'importance de tous les aspects de l'infrastructure rurale pour la réduction de la pauvreté et le développement rural, on recherchera toutes les possibilités d'élargir le mandat du projet pour y inclure un programme distinct d'amélioration de l'approvisionnement en eau des zones rurales. Des pourparlers se poursuivent pour trouver un mécanisme institutionnel d'exécution approprié qui permette de cibler les principaux bénéficiaires dans les zones de hautes terres. Cependant, en attendant que cette question soit résolue, des ressources financières destinées au réseau d'approvisionnement en eau potable ont été incluses dans le budget des dépenses du projet.

## **DEUXIÈME PARTIE – LE PROJET**

### **A. Zone du projet et groupe cible**

19. Le projet sera entrepris dans plusieurs gouvernorats des hautes terres. Les routes d'accès aux villages à améliorer devront être reliées aux réseaux routiers ruraux intermédiaires. On a observé que là où il existe des synergies entre les travaux d'amélioration des routes et les interventions complémentaires destinées à améliorer les moyens d'existence, il en résulte des avantages accrus pour les populations pauvres. En conséquence, la priorité sera accordée à l'aménagement des voies d'accès aux villages reliées aux réseaux routiers intermédiaires qui bénéficieront de travaux d'amélioration au titre du PDR et de l'aide fournie par d'autres organismes dans les zones d'intervention du projet du FIDA de Dhamar, Al-Dhala et Raymah. La deuxième priorité sera attribuée aux routes d'accès aux villages reliées à des routes intermédiaires ayant bénéficié de travaux de réfection dans les districts les plus pauvres des 11 gouvernorats situés sur les hauts plateaux, qui auront été désignés, à savoir Albaida, Al-Dhala, Al-Mahweet, Amraan, Dhamar, Hajjah, Ibb, Lahj, Raymah, Saadah, Sana'a et Taiz.

20. L'éventuel réseau d'approvisionnement en eau potable concernerait plus particulièrement les communautés des hautes terres implantées dans la moitié la plus pauvre des districts des gouvernorats des hautes terres énumérés ci-dessus, qui sont très tributaires (> 80%) de la collecte de l'eau pour faire face à leurs besoins en eau. La priorité serait accordée aux communautés qui répondent à ces critères et qui sont aussi visées par la composante remise en état des routes d'accès aux villages afin de

renforcer les synergies existant entre le réseau d'approvisionnement en eau et les activités d'amélioration des routes de desserte rurale et de maximiser les bienfaits pour les communautés pauvres.

21. Les communautés pauvres des zones situées dans les hautes terres, où il existe un potentiel économique, mais où l'absence d'infrastructures de base et l'isolement constituent des entraves au développement et contribuent de manière non négligeable à la pauvreté constitueront le groupe cible. Le projet sera axé sur la remise en état des routes quaternaires qui relient les villages les plus défavorisés des hautes terres.

### **B. Objectifs et portée**

22. Le but général du projet est d'améliorer le niveau de vie des populations pauvres vivant dans des villages isolés des hauts plateaux. Ses objectifs spécifiques sont les suivants: i) donner aux communautés les moyens de participer activement à la solution de leurs problèmes d'infrastructures; ii) réduire leur isolement et faciliter leur mobilité, en général, ainsi que l'accès aux marchés et services dans les hautes terres; iii) institutionnaliser l'amélioration du réseau routier desservant les villages par les villageois eux-mêmes, dans le cadre national du développement du réseau des routes rurales; et iv) faciliter l'accès des ménages pauvres à un approvisionnement durable en eau potable.

### **C. Composantes**

23. **Composantes du projet.** Les objectifs du projet seront réalisés dans le cadre des composantes énumérées ci-après.

24. **Amélioration des routes d'accès aux villages.** L'amélioration des chemins de terre sera financée au titre du projet, en fonction de la demande. Des normes de conception à moindre coût seront adoptées, étant donné qu'on ne prévoit pas dans l'immédiat de forte augmentation du nombre de véhicules empruntant ce type de pistes, que l'on souhaite désenclaver autant de villages que possible, compte tenu des fonds disponibles, et qu'il faut veiller à ce que les populations concernées aient les moyens d'entretenir les routes remises en état. Les travaux porteront ces routes au niveau des normes fixées pour la construction de pistes. Il s'agira surtout de consolider la stabilité de certaines pentes, de niveler des parties relativement plates, de prévoir des chaussées en pierres lorsque la déclivité est supérieure à 15% et d'élargir les courbes de manière à réduire la déclivité dans les virages en épingle à cheveux, tout en maîtrisant les eaux de ruissellement. Chaque fois que possible, des améliorations seront apportées dans l'emprise routière actuelle afin d'éviter des problèmes d'acquisition de terrains. Là où des réalignements de tracés seront nécessaires, la communauté résoudra, avant le début des travaux, tout problème d'acquisition de terres et de versement de dédommagements.

25. **Fonds de financement des initiatives de développement.** Ce fonds sera mis en place dans le cadre du projet. Il sera surtout utilisé pour financer des réseaux d'alimentation en eau potable en faveur des communautés des zones de montagne, une fois que des arrangements appropriés auront été conclus pour leur mise en place. Seuls les systèmes de collecte de l'eau et les réseaux gravitaires pourront bénéficier d'une aide financière et l'accent sera mis sur l'amélioration de la qualité de l'eau. Ces systèmes et réseaux seront exploités, gérés et entretenus par les communautés. Dans l'éventualité où les réseaux d'alimentation en eau potable ne seraient pas mis en place, les crédits alloués à ce fonds seront réaffectés à la composante amélioration des routes d'accès aux villages.

26. **Renforcement des capacités et concertation.** Grâce au don accordé par le FIDA, le projet favorisera le transfert des connaissances sur l'approche communautaire, privilégiant une conception à faible coût de l'amélioration des routes d'accès aux villages. Il appuiera une analyse détaillée et la diffusion de l'expérience du projet qui inspirera la formulation des politiques en matière de



développement du réseau routier rural au Yémen, en tenant particulièrement compte des considérations liées à la pauvreté et à l'équité entre les sexes.

27. **Gestion du projet.** Le projet renforcera les capacités des gestionnaires du PDR de recourir à des approches participatives et de travailler avec les communautés pour la réalisation des travaux de remise en état des routes d'accès aux villages, et d'adopter des normes de conception à faible coût et à fort coefficient de main-d'œuvre. À cette fin, le projet créera, au sein du PDR, une unité spécialisée pour les routes communautaires.

#### **D. Coûts et financement**

28. Le coût total du projet, sur 4 ans, est estimé à 10,4 millions de USD. Le prêt que le FIDA se propose d'accorder, d'un montant de 9,0 millions de USD, financera 86% des coûts totaux du projet et le don du FIDA, d'un montant de 400 000 USD, en couvrira 4%. Le Gouvernement du Yémen contribuera à hauteur de 623 000 USD (6%) y compris les droits et taxes. Les communautés devraient prendre à leur charge 425 000 USD (4%), y compris 10% du coût d'investissement pour la remise en état des routes, et elles devraient assumer en totalité l'entretien courant.

**TABLEAU 1: RÉSUMÉ DES COÛTS DU PROJET<sup>a</sup>**  
(en milliers de USD)

| Composante                                            | Monnaie locale | Devises      | Total           | % en devises | % total des coûts de base |
|-------------------------------------------------------|----------------|--------------|-----------------|--------------|---------------------------|
| Amélioration des routes d'accès aux villages          | 4 861,7        | 390,6        | 5 252,3         | 7            | 58                        |
| Fonds de financement des initiatives de développement | 3 000,0        | -            | 3 000,0         | -            | 33                        |
| Renforcement des capacités et concertation            | 296,2          | 67,7         | 363,9           | 19           | 4                         |
| Gestion du projet                                     | 393,8          | 93,6         | 487,4           | 19           | 5                         |
| <b>Total des coûts de base</b>                        | <b>8 551,6</b> | <b>551,9</b> | <b>9 103,6</b>  | <b>6</b>     | <b>100</b>                |
| Provision pour aléas d'exécution                      | 520,5          | 41,1         | 561,6           | 7            | 6                         |
| Provision pour aléas financiers                       | 753,1          | 38,7         | 791,8           | 5            | 9                         |
| <b>Total des coûts du projet</b>                      | <b>9 825,2</b> | <b>631,7</b> | <b>10 456,9</b> | <b>6</b>     | <b>115</b>                |

<sup>a</sup> Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

**TABLEAU 2: PLAN DE FINANCEMENT<sup>a</sup>**  
(en milliers de USD)

| Composante                                            | Prêt du FIDA |             | Don du FIDA |            | Bénéficiaires |            | Gouvernement |            | Total         |              | Devises    | Monnaie locale (Hors taxes) | Droits et taxes |
|-------------------------------------------------------|--------------|-------------|-------------|------------|---------------|------------|--------------|------------|---------------|--------------|------------|-----------------------------|-----------------|
|                                                       | Montant      | %           | Montant     | %          | Montant       | %          | Montant      | %          | Montant       | %            |            |                             |                 |
| Amélioration des routes d'accès aux villages          | 5 467        | 84,3        | -           | -          | 425           | 6,6        | 593          | 9,2        | 6 486         | 62,0         | 463        | 5 821                       | 201             |
| Fonds de financement des initiatives de développement | 3 000        | 100,0       | -           | -          | -             | -          | -            | -          | 3 000         | 28,7         | -          | 3 000                       | -               |
| Renforcement des capacités et concertation            | -            | -           | 400         | 100,0      | -             | -          | -            | -          | 400           | 3,8          | 69         | 331                         | -               |
| Gestion du projet                                     | 541          | 94,7        | -           | -          | -             | -          | 30           | 5,3        | 571           | 5,5          | 99         | 442                         | 30              |
| <b>Total décaissements</b>                            | <b>9 008</b> | <b>86,1</b> | <b>400</b>  | <b>3,8</b> | <b>425</b>    | <b>4,1</b> | <b>623</b>   | <b>6,0</b> | <b>10 457</b> | <b>100,0</b> | <b>632</b> | <b>9 594</b>                | <b>231</b>      |

<sup>a</sup> Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

## E. Passation des marchés, décaissements, comptabilité et vérification des comptes

### Passation des marchés

29. Les marchés de biens et services financés par le prêt du FIDA seront conclus conformément aux directives du Fonds en la matière. Les postes les plus importants sous cette rubrique sont les travaux de génie civil, les véhicules, l'assistance et les études techniques. Dans la mesure du possible, les achats de matériel et d'équipement seront groupés pour obtenir des rabais.

30. **Travaux de génie civil.** Tous les travaux d'infrastructure routière et hydraulique seront réalisés selon des procédures contractuelles communautaires et, pour l'essentiel, ils seront directement exécutés par les communautés, conformément aux procédures contractuelles communautaires établies pour le projet. Aux termes de ces procédures, le recrutement de main-d'œuvre qualifiée, l'acquisition de matériel et de services de transport par les communautés se feront par voie d'appel d'offres simplifié pour les contrats de faible montant (ne dépassant pas 5 000 USD)<sup>2</sup>. Dans les cas où les communautés doivent recruter des entrepreneurs pour exécuter une fraction plus importante des travaux, tout contrat d'une valeur supérieure à 5 000 USD devra être préalablement approuvé par le service communautaire des routes. Le comité communautaire des achats achètera dans les magasins les plus proches les matériaux comme ciment et tuyaux et il devra faire état par écrit (dans une note administrative) de trois devis obtenus auprès de magasins et fournisseurs différents. En ce qui concerne les travaux de génie civil, les contrats qui ne seraient pas exécutés par les communautés seront soumis à une procédure d'appel à la concurrence locale.

31. **Véhicules et équipement.** Seul un véhicule étant nécessaire, le contrat d'achat sera attribué par appel à la concurrence locale; quant au matériel également nécessaire en quantité limitée, il fera l'objet de consultation de fournisseurs à l'échelon national.

32. **Assistance technique.** Les consultants nationaux seront recrutés sur concours, après publication d'avis dans les organes de presse du pays. Les consultants internationaux seront recrutés après diffusion d'avis de vacance de poste et ils se verront offrir des contrats individuels.

33. **Décaissements.** Le prêt proposé du FIDA sera décaissé sur une période de quatre ans. Les décaissements seront effectués sur présentation des états de dépenses certifiés, sauf pour ce qui concerne les contrats d'un montant supérieur à 50 000 USD, pour lesquels devront être présentées toutes les pièces justificatives.

### Comptabilité et vérification des comptes

34. **Comptabilité.** Le PDR tiendra des comptes et des registres séparés, et préparera des états financiers trimestriels à l'intention de la direction du PDR. Il présentera aussi au gouvernement, au FIDA et à l'institution coopérante, au plus tard trois mois après la fin de la période considérée, des états financiers semestriels et annuels sous une forme acceptable par le FIDA. L'organisme d'exécution du réseau d'approvisionnement en eau potable tiendra, de même, une comptabilité distincte. Un compte de projet distinct sera tenu pour les dépenses financées par le don du FIDA.

35. **Vérification des comptes.** Les comptes du projet (prêt et don) seront vérifiés chaque année, conformément aux directives du FIDA en matière d'audit, par un commissaire aux comptes indépendant nommé par le PDR dans le cadre de la vérification annuelle des comptes de l'ensemble du programme. Les comptes vérifiés seront présentés au gouvernement et au FIDA au plus tard dans les six mois suivant la fin de l'exercice financier. L'organisme d'exécution du réseau d'approvisionnement en eau potable nommera un commissaire aux comptes et soumettra, de la même

---

<sup>2</sup> Ces procédures ont été appliquées avec succès par le Fonds social de développement.

manière, au gouvernement et au FIDA des rapports d'audit annuels séparés sur les dépenses relatives au projet.

### **F. Organisation et gestion**

36. Sous l'autorité du Ministère des travaux publics et des routes, le programme de desserte rurale sera responsable de l'exécution du projet. Une nouvelle unité spécialisée, l'unité chargée des routes communautaires, sera établie au sein du PDR; et sera chargée des activités communautaires entreprises dans le cadre du projet. Les principaux techniciens de cette unité, à savoir un ingénieur des ponts et chaussées (milieu rural) et un spécialiste du développement communautaire, seront secondés par des ingénieurs-conseils et des spécialistes du développement social/communautaire (hommes et femmes), recrutés, selon les besoins, pour de courtes durées. Ils apporteront leur appui aux communautés dans le cadre de la planification, de la conception et du calcul des coûts de la remise en état des routes, de la supervision et du suivi techniques, de la constitution et de la formation d'équipes de gestion communautaires et ils veilleront à la pleine participation des femmes. L'équipe administrative de l'unité comptera dans ses rangs un administrateur chargé de la planification et du suivi ainsi que des spécialistes de la condition féminine, qui auront aussi pour fonctions de tirer ensemble des enseignements de l'expérience acquise dans le cadre du projet et de participer à la concertation. Étant donné la charge de travail que représente le transfert de fonds, en tranches, aux communautés, le recrutement de consultants nationaux et la supervision des procédures contractuelles communautaires, un comptable/chargé des achats sera affecté à l'unité des routes communautaires.

37. Les activités relatives à l'approvisionnement en eau potable seront exécutées par une agence adéquate ayant une expérience prouvée de l'exécution de projets communautaires. Une fois cette agence choisie, un accord subsidiaire acceptable par le FIDA sera conclu entre l'agence et le gouvernement, spécifiant, entre autres, les modalités d'exécution, y compris le choix des villages, la participation des bénéficiaires, les procédures de décaissement, la gestion financière, et la préparation des rapports d'avancement et d'audit. Des procédures comptables distinctes seront établies pour les activités relatives à l'approvisionnement en eau de boisson. L'agence d'exécution chargée de ces activités sera sélectionnée dans les six mois qui suivent la date d'entrée en vigueur du prêt.

38. C'est aux communautés qu'il appartiendra de formuler les demandes d'amélioration des routes, de participer à leur conception, de gérer l'exécution des travaux, d'assurer leur entretien courant et de contribuer à leur entretien périodique. Elles créeront un comité des usagers de la route et nommeront un chef de projet et un comptable, choisis parmi les villageois, afin d'accomplir les tâches administratives quotidiennes. Elles désigneront un comité de contrôle distinct chargé de suivre l'exécution des travaux et l'emploi des fonds afin d'assurer la transparence et la responsabilité.

39. Le projet faisant partie intégrante du PDR, le comité de pilotage du programme actuellement en place supervisera les activités du projet.

40. **Système de gestion des résultats et de l'impact.** Actuellement, il n'existe que peu d'informations, au Yémen, sur l'impact des travaux de remise en état des routes rurales et le projet remédiera à cette situation en menant des études préliminaires et des études d'évaluation d'impact, de grande envergure; celles-ci fourniront aussi des données sur le système de gestion des résultats et de l'impact, ainsi que sur l'indicateur essentiel que constitue la possession de biens pour les ménages. Des études anthropométriques spéciales sur la nutrition seront entreprises grâce aux ressources financières supplémentaires allouées au titre du don afin d'évaluer la réduction, exprimée en pourcentage, de la prévalence de la malnutrition infantile.

### G. Justification économique

41. **Impact sur les moyens de subsistance.** Plus de 300 000 personnes bénéficieront de la remise en état des 215 kilomètres de routes d'accès aux villages, entreprise dans le cadre du projet. Ces travaux permettront aux populations desservies de tirer comme principaux avantages une baisse des coûts du transport des marchandises, une baisse des tarifs passagers ainsi qu'un accès plus aisé et meilleur marché à l'eau (car les citernes pourront desservir les villages). Les populations concernées par le projet, accéderont, donc, plus facilement aux marchés, au marché de l'emploi ainsi qu'aux services sanitaires et éducatifs. Au nombre des autres avantages plus difficilement quantifiables dont elles pourront bénéficier, il faut citer une amélioration de l'état de santé, qui résulte d'un accès plus facile et moins cher aux centres de santé. En effet, grâce à un traitement plus précoce des maladies, on pourra enregistrer une baisse de la perte d'emplois, et du coût de la santé, tant sur un plan individuel que sur celui du budget national de la santé.

42. **Avantages institutionnels.** Le projet contribuera beaucoup à convaincre la direction du PDR et les responsables politiques d'adopter une approche communautaire à l'égard de l'amélioration des routes d'accès aux villages et à institutionnaliser cette approche dans le cadre de la politique nationale de développement du réseau routier rural. Il aura aussi des retombées pour les communautés concernées: renforcement de leur capacité de planification, de mise en œuvre et de gestion du développement, ce qui les rendra plus confiantes pour exécuter un programme de développement plus vaste.

43. **Rôle des femmes.** La remise en état des voies d'accès aux villages aidera beaucoup les femmes en facilitant leur vie sur un plan matériel et en leur permettant de sortir peu à peu de leur isolement. Des moyens de transport plus commodes et moins onéreux pourront contribuer, de manière non négligeable, à transformer la vie des femmes en leur permettant de se déplacer plus facilement, en les ouvrant sur le monde extérieur et en les aidant à briser certains tabous et coutumes sociales qui pèsent sur elles. En outre, elles accéderont plus aisément aux centres et aux services de santé et le nombre de leurs corvées diminuera, dès lors que les marchandises pourront être directement transportées jusqu'au village. Toutes les mesures prises dans le cadre du projet pour associer les femmes à la prise de décision et à la mise en œuvre favoriseront leur émancipation tant sur un plan familial que social.

44. **Objectifs du Millénaire pour le développement.** Le projet contribuera à la réalisation de l'un des objectifs du Millénaire pour le développement, la réduction de la pauvreté, car la baisse des prix des biens de consommation augmentera concrètement le revenu disponible des populations pauvres. Dans un même temps, si celles-ci arrivent à produire des excédents qu'elles pourront ensuite vendre sur le marché, elles bénéficieront de prix plus élevés. Une plus grande facilité d'accès pourra leur ouvrir de nouvelles possibilités d'emploi à l'extérieur du village, et aussi permettre aux enfants des familles pauvres d'acquérir un meilleur niveau d'instruction, et, donc, de prétendre à des revenus plus conséquents, plus tard. En outre, dans les cas où la distance constitue un obstacle majeur, un plus grand nombre de filles pourra désormais aller à l'école. Le projet contribuera aussi à la réalisation de l'objectif du Millénaire pour le développement relatif à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes en les faisant progressivement sortir de leur isolement et en les impliquant davantage dans les affaires communautaires. Toutefois, la prise de conscience de ces impacts potentiels dépend de la mesure dans laquelle d'autres facteurs (tels que le changement des attitudes culturelles ainsi que la disponibilité et la qualité des centres et des services sanitaires et éducatifs) améliorent un environnement – et contribuent à son avènement – où les pauvres, en particulier les femmes, peuvent prospérer. Par exemple, une meilleure alimentation en eau potable réduira la charge de travail des femmes et améliorera leur santé, ce qui leur permettra de participer à des activités plus rémunératrices qui contribueront à accroître les revenus et le bien-être des ménages. En outre, les filles devraient être plus présentes sur les bancs de l'école. En mettant à la disposition des populations une eau de meilleure qualité et en les sensibilisant à l'importance de l'utilisation d'une eau saine, le projet luttera contre les maladies transmises par l'eau et contre celles qui sont liées à une hygiène précaire.

## **H. Risques**

45. Quels sont les principaux risques? i) Les responsables du PDR et les pouvoirs publics risquent de ne pas être disposés à poursuivre les activités et les démarches expérimentales, une fois le projet arrivé à son terme. Afin d'atténuer ce risque, les responsables du projet seront très présents dans les concertations visant à s'assurer que l'approche communautaire sera prise en compte dans la conception de la troisième phase du PDR ainsi que dans la politique nationale de développement du réseau routier rural; ii) les communautés ne sont pas en mesure de tenir leur engagement et de préserver leur intérêt pour l'entretien des routes (même pour l'entretien régulier), car il leur est difficile de réunir les fonds nécessaires pour cela. Le projet apportera aux villageois un soutien sans réserve et les aidera à élaborer des plans d'entretien régulier et à mettre au point des modalités appropriées pour obtenir des contributions en espèces ou en nature; et, iii) les conseils locaux ne sont pas en mesure d'allouer des crédits suffisants à l'entretien périodique des routes, en raison d'un manque de ressources financières et d'engagements préalables concernant l'entretien des routes de catégorie supérieure. Le personnel du service communautaire des routes, en collaboration avec la direction du PDR, œuvrera avec les pouvoirs publics pour veiller au transfert aux conseils locaux de la part du fonds d'entretien des routes qui leur est dévolu et pour élaborer des stratégies visant à garantir un financement suffisant pour l'entretien de l'ensemble du réseau routier rural.

## **I. Impact sur l'environnement**

46. L'environnement ne subira pas d'impacts importants car, dans l'ensemble, les routes qui seront aménagées suivront les tracés actuels et les travaux de terrassement seront donc peu importants. Par ailleurs, il sera possible de limiter au minimum la gravité d'autres problèmes écologiques potentiels en adoptant des caractéristiques de conception appropriées et d'autres mesures d'atténuation des impacts, notamment, là où cela est possible, la réutilisation d'excès de déblai comme matériaux de remblai et l'élimination d'excès de déblai sur divers sites de décharge afin d'éviter des glissements de terrain, l'érosion et la destruction des terres agricoles, ainsi que la conception de systèmes de gestion des eaux qui permettent de maîtriser la pente et le ravinement, et la prise de mesures de récupération de l'eau. Les effets négatifs sur l'environnement qui résultent de la circulation après les travaux (10 à 15 véhicules par jour) seraient négligeables. Il en va de même de ceux qui pourraient être provoqués par des systèmes de récupération de l'eau car bon nombre d'entre eux nécessiteront, probablement, une remise en état des citernes existantes et un accroissement de leur nombre, ce qui limitera l'ouverture de nouveaux territoires. Pour tenter de résoudre les problèmes de qualité de l'eau provenant des citernes, il a été prévu des particularités techniques ainsi que des pratiques de gestion adaptées à la protection des citernes ainsi que des mesures de traitement de l'eau qui ont fait l'objet de campagnes d'éducation sanitaire et de sensibilisation à l'hygiène.

## **J. Aspects novateurs**

47. Le principal aspect novateur du projet est qu'il tend à remplacer les projets plurisectoriels de développement rural, dominants jusqu'ici dans le portefeuille du FIDA au Yémen, par une approche nationale par programme axée sur un seul secteur – l'infrastructure rurale – qui peut améliorer la qualité de vie des populations pauvres vivant en milieu rural. Le projet a pour objectifs institutionnels et politiques spécifiques de veiller à la prise en compte d'une approche communautaire de l'amélioration des voies d'accès aux villages dans le cadre général de l'aménagement du réseau routier rural. Il est prévu d'allouer des ressources spécifiques pour soutenir la concertation. En outre, d'étroites corrélations avec d'autres projets du FIDA leur permettent à tous de tirer des avantages réciproques d'investissements complémentaires.

### TROISIÈME PARTIE – INSTRUMENTS JURIDIQUES ET AUTORITÉ

48. Un accord de financement entre la République du Yémen et le FIDA constitue l'instrument juridique aux termes duquel l'assistance financière proposée sera consentie au gouvernement bénéficiaire. Un résumé des garanties supplémentaires importantes incluses dans l'Accord de financement négocié est joint en annexe.

49. La République du Yémen est habilitée, en vertu de ses lois, à contracter un emprunt auprès du FIDA.

50. Je certifie que la proposition d'assistance financière est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA.

### QUATRIÈME PARTIE – RECOMMANDATION

51. Je recommande que le Conseil d'administration approuve la proposition d'assistance financière en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République du Yémen un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à cinq millions neuf cent mille droits de tirage spéciaux (5 900 000 DTS) venant à échéance le 15 octobre 2015 ou avant cette date. Le prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.

DÉCIDE EN OUTRE: Que le Fonds accordera un don à la République du Yémen en diverses monnaies d'un montant équivalant à deux cent soixante-dix mille droits de tirage spéciaux (270 000 DTS). Le don sera régi pour toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent rapport et recommandation du Président.

Le Président  
Lennart Båge





**RÉSUMÉ DES GARANTIES SUPPLÉMENTAIRES IMPORTANTES  
INCLUSES DANS L'ACCORD DE FINANCEMENT NÉGOCIÉ**

(Négociations conclues à Rome le 4 mars 2005)

1. **Compte spécial du Fonds pour les initiatives de développement (FID).** Au cas où la composante FID serait utilisée aux fins des activités relatives à l'alimentation en eau potable, le Gouvernement ouvrira et tiendra auprès de la Banque centrale à Sana'a un compte spécial (compte spécial FID) libellé en dollars des États-Unis aux fins du financement des activités relatives à l'alimentation en eau potable. Le compte spécial FID sera protégé contre toute saisie, opposition ou compensation, selon des conditions et modalités proposées par le Gouvernement et acceptées par le FIDA. Lorsque le compte spécial FID aura été dûment ouvert, le FIDA procédera, au nom du Gouvernement, à un ou plusieurs retraits, jusqu'à concurrence d'un montant global de 500 000 USD, du compte de prêt, et déposera la somme concernée sur le compte spécial FID. Le FIDA reconstituera le compte spécial FID, si nécessaire et sur demande, en versant un montant minimal qu'il notifiera au Gouvernement. Un agent agréé par le FIDA, et agissant au nom du Gouvernement, dans le cadre de l'organisme responsable de l'exécution des activités relatives à l'alimentation en eau potable, sera habilité à utiliser ce compte.

2. **Comptes de projet.** a) Le Gouvernement ouvrira et tiendra auprès de la Banque centrale à Sana'a, deux comptes libellés en rials yéménites où seront versés les fonds du prêt destinés à couvrir les dépenses courantes (comptes de projet "A" et "B"). Le compte de projet "A" sera financé et reconstitué en tant que de besoin, sur demande, au moyen des ressources du compte spécial, conformément aux dispositions du PTBA. Le compte de projet "B" sera financé au moyen des fonds de contrepartie, conformément aux dispositions du PTBA. Le directeur du PDR sera pleinement habilité à utiliser ces comptes et répondra de leur bonne gestion.

b) Au cas où la composante FID serait utilisée aux fins des activités relatives à l'alimentation en eau potable, un compte de projet distinct (compte de projet "C") libellé en rials yéménites sera ouvert auprès de la Banque centrale à Sana'a. Ce compte recevra les fonds provenant du prêt et destinés à couvrir les dépenses courantes relatives aux activités d'alimentation en eau potable. Un agent dûment habilité et agréé par le FIDA, relevant de l'organisme responsable de l'exécution des activités relatives à l'alimentation en eau potable sera pleinement habilité à utiliser ce compte et répondra de sa bonne gestion.

3. **Contribution de contrepartie.** Le Gouvernement mettra à la disposition du PDR, pendant la période d'exécution du projet, des fonds de contrepartie provenant de ses ressources propres, d'un montant global de 624 000 USD environ (y compris les droits et taxes) conformément aux dispositions du PTBA et aux procédures nationales d'usage. À cet effet, le Gouvernement déposera 50 000 USD au titre des fonds de contrepartie sur le compte du projet "B" pour couvrir les six premiers mois d'exécution du projet et reconstituera ensuite le compte de projet "B" en y déposant par anticipation les fonds de contrepartie prévus au PTBA pour le semestre suivant.

4. **Disponibilité des fonds provenant du prêt et du don.** Le Gouvernement mettra les fonds provenant du prêt et du don à la disposition des parties au projet, conformément au PTBA et à tout accord subsidiaire éventuel, comme convenu entre le Gouvernement et le FIDA.

5. **Manuels d'exécution du projet.** Le PDR établira un projet de manuel opérationnel et un projet de manuel concernant les procédures communautaires de passation des marchés. Le PDR présentera les manuels d'exécution du projet à l'approbation du comité de pilotage du projet. Lorsqu'ils auront été approuvés, le PDR transmettra les projets de manuel d'exécution du projet au FIDA pour observations et approbation finale. Si le FIDA ne présente pas d'observations sur les projets de manuels d'exécution du projet dans les 30 jours de leur réception, ils seront réputés approuvés.

ANNEXE

6. **Accords subsidiaires.** Le Gouvernement peut conclure un accord avec un agent d'exécution compétent, agréé par le FIDA, pour la conduite des activités relatives à l'alimentation en eau potable, ledit accord spécifiant, entre autres choses, que le Gouvernement transfèrera les fonds disponibles provenant du prêt audit agent d'exécution aux fins de la conduite des activités relatives à l'alimentation en eau potable, conformément à l'accord de financement du projet.
7. **Protection des ressources naturelles.** Le Gouvernement prendra toute mesure raisonnable pour assurer le respect de la législation nationale sur l'environnement ainsi que la durabilité du projet, sans porter préjudice à l'environnement.
8. **Activités relatives à l'alimentation en eau potable.** Le Gouvernement sera chargé de la sélection et de la nomination d'un agent d'exécution compétent pour les activités relatives à l'alimentation en eau potable au titre de la composante FID, avec l'agrément du FIDA. Un projet d'accord subsidiaire conclu entre le Gouvernement et l'agent d'exécution sera soumis au FIDA pour approbation. Au cas où il ne parviendrait pas à trouver un agent d'exécution compétent pour les activités relatives à l'alimentation en eau potable, le Gouvernement s'engage à réaffecter à la composante amélioration des routes d'accès aux villages les fonds alloués à la composante FID.
9. **Motifs supplémentaires de suspension.** Le FIDA peut suspendre, en tout ou en partie, le droit du Gouvernement de solliciter des retraits de fonds sur les comptes de prêts et de don si l'un des faits suivants se produit: i) si les manuels d'exécution du projet où toute disposition qu'ils contiennent ont fait l'objet d'une dérogation, d'une suspension, d'une abrogation, d'un amendement ou de tout autre modification, sans l'agrément préalable du FIDA, et celui-ci estime que cette dérogation, suspension, abrogation, amendement ou autre modification a eu ou sont susceptibles d'avoir un effet préjudiciable sensible sur une partie quelconque du projet; ii) le FIDA estime que les principaux bénéficiaires du projet échoient à des personnes extérieures au groupe cible, et ce au détriment des membres de ce groupe; iii) la passation des marchés n'a pas été exécutée conformément aux dispositions de l'accord de financement du projet; iv) une autorité compétente quelconque a pris une mesure visant à dissoudre le PDR ou à suspendre ses activités et le FIDA estime qu'une telle mesure a eu ou est susceptible d'avoir un effet préjudiciable sensible sur le projet; v) une autorité compétente quelconque a pris une mesure visant à restructurer le PDR sans avoir consulté au préalable le FIDA et le FIDA estime que cette mesure a eu ou est susceptible d'avoir un effet préjudiciable sensible sur le projet; et vi) l'un quelconque des éventuels accords subsidiaires ou l'une de ses dispositions n'a pas été respecté ou a fait l'objet d'une dérogation, d'une suspension, d'une abrogation, d'un amendement ou de tout autre modification a eu ou est susceptible d'avoir un effet préjudiciable sensible sur une partie quelconque du projet
10. **Conditions préalables au décaissement.** Aucun décaissement ne sera effectué au titre du prêt et du don pour des dépenses relatives à l'exécution d'activités relatives à l'alimentation en eau potable, dans le cadre du FID, tant que l'organisme chargé de l'exécution de ces activités n'aura pas été choisi et agréé par le FIDA; et tant que l'accord subsidiaire pertinent n'aura pas été approuvé par le FIDA et qu'un exemplaire de l'accord subsidiaire signé n'aura pas été remis à celui-ci.
11. **Conditions préalables à l'entrée en vigueur de l'accord de financement du projet.** Les conditions ci-après sont spécifiées comme conditions préalables supplémentaires à l'entrée en vigueur de l'accord de financement du projet:

ANNEXE

- a) l'unité des routes communales a été dûment créée au sein du PDR;
- b) le PDR a été nommé, par décret ministériel, agent d'exécution du projet;
- c) l'ingénieur des ponts et chaussées, et le spécialiste du développement communautaire de l'unité des routes communales ont été dûment sélectionnés, nommés et agréés par le FIDA;
- d) le Gouvernement a dûment ouvert les comptes de projet "A" et "B", le compte bancaire de don et le compte spécial du PDR;
- e) le Gouvernement a déposé la première tranche des fonds de contrepartie;
- f) le manuel opérationnel et le manuel concernant les procédures communautaires de passation des marchés ont été agréés par le FIDA et un exemplaire de ces manuels lui a été remis;
- g) l'accord de financement du projet a été dûment signé, et la signature et l'exécution dudit accord par le Gouvernement ont été dûment autorisées et ratifiées par toutes les instances compétentes; et
- h) un avis juridique, émis par le Ministère des Affaires juridiques, a été remis par le Gouvernement au FIDA.



APPENDIX I

COUNTRY DATA

YEMEN

|                                                                          |                   |                                                                 |         |
|--------------------------------------------------------------------------|-------------------|-----------------------------------------------------------------|---------|
| <b>Land area (km<sup>2</sup> thousand) 2002 1/</b>                       | 528               | <b>GNI per capita (USD) 2002 1/</b>                             | 490     |
| <b>Total population (million) 2002 1/</b>                                | 18.60             | <b>GDP per capita growth (annual %) 2002 1/</b>                 | 0.5     |
| <b>Population density (people per km<sup>2</sup>) 2002 1/</b>            | 35                | <b>Inflation, consumer prices (annual %) 2002 1/</b>            | n/a     |
| <b>Local currency</b>                                                    | Yemeni Rial (YER) | <b>Exchange rate: USD 1 =</b>                                   | YER 184 |
| <b>Social Indicators</b>                                                 |                   | <b>Economic Indicators</b>                                      |         |
| Population (average annual population growth rate) 1996-2002 1/          | 2.9               | GDP (USD million) 2002 1/                                       | 9 984   |
| Crude birth rate (per thousand people) 2002 1/                           | 41                | Average annual rate of growth of GDP 1/ 1982-1992               | n/a     |
| Crude death rate (per thousand people) 2002 1/                           | 10                | 1992-2002                                                       | 5.9     |
| Infant mortality rate (per thousand live births) 2002 1/                 | 83                | Sectoral distribution of GDP 2002 1/                            |         |
| Life expectancy at birth (years) 2002 1/                                 | 57                | % agriculture                                                   | 15      |
| Number of rural poor (million) (approximate) 1/                          | n/a               | % industry                                                      | 40      |
| Poor as % of total rural population 1/                                   | n/a               | % manufacturing                                                 | 5       |
| Total labour force (million) 2002 1/                                     | 5.91              | % services                                                      | 45      |
| Female labour force as % of total 2002 1/                                | 28                | Consumption 2002 1/                                             |         |
| <b>Education</b>                                                         |                   | General government final consumption expenditure (as % of GDP)  | 14      |
| School enrolment, primary (% gross) 2002 1/                              | 81 a/             | Household final consumption expenditure, etc. (as % of GDP)     | 70      |
| Adult illiteracy rate (% age 15 and above) 2002 1/                       | 51                | Gross domestic savings (as % of GDP)                            | 16      |
| <b>Nutrition</b>                                                         |                   | <b>Balance of Payments (USD million)</b>                        |         |
| Daily calorie supply per capita 2/                                       | n/a               | Merchandise exports 2002 1/                                     | 3 240   |
| Malnutrition prevalence, height for age (% of children under 5) 2002 3/  | 52 a/             | Merchandise imports 2002 1/                                     | 2 590   |
| Malnutrition prevalence, weight for age (% of children under 5) 2002 3/  | 46 a/             | Balance of merchandise trade                                    | 650     |
| <b>Health</b>                                                            |                   | Current account balances (USD million)                          |         |
| Health expenditure, total (as % of GDP) 2002 1/                          | 5 a/              | before official transfers 2002 1/                               | -919    |
| Physicians (per thousand people) 2002 1/                                 | n/a               | after official transfers 2002 1/                                | 538     |
| Population using improved water sources (%) 2000 3/                      | 69                | Foreign direct investment, net 2002 1/                          | 114     |
| Population with access to essential drugs (%) 1999 3/                    | 50-79             | <b>Government Finance</b>                                       |         |
| Population using adequate sanitation facilities (%) 2000 3/              | 38                | Overall budget balance (including grants) (as % of GDP) 2002 1/ | -3 a/   |
| <b>Agriculture and Food</b>                                              |                   | Total expenditure (% of GDP) 2002 1/                            | 27 a/   |
| Food imports (% of merchandise imports) 2002 1/                          | n/a               | Total external debt (USD million) 2002 1/                       | 5 290   |
| Fertilizer consumption (hundreds of grams per ha of arable land) 2002 1/ | 111 a/            | Present value of debt (as % of GNI) 2002 1/                     | 39      |
| Food production index (1989-91=100) 2002 1/                              | 145               | Total debt service (% of exports of goods and services) 2002 1/ | 3       |
| Cereal yield (kg per ha) 2002 1/                                         | 944               | Lending interest rate (%) 2002 1/                               | 18      |
| <b>Land Use</b>                                                          |                   | Deposit interest rate (%) 2002 1/                               | 13      |
| Arable land as % of land area 2002 1/                                    | 3 a/              |                                                                 |         |
| Forest area as % of total land area 2002 1/                              | 1 a/              |                                                                 |         |
| Irrigated land as % of cropland 2002 1/                                  | 31 a/             |                                                                 |         |

a/ Data are for years or periods other than those specified.

1/ World Bank, *World Development Indicators* database CD ROM 2004

2/ UNDP, *Human Development Report*, 2000

3/ UNDP, *Human Development Report*, 2004

**PREVIOUS IFAD FINANCING IN YEMEN**

**CLOSED PROJECTS**

| Project Id | Project Name                                        | Initiating Institution | Cooperating Institution | Lending Terms | Board Approval | Loan Effectiveness | Current Closing Date | Loans/ Grant Acronym | Denominated Currency | Approved Loan/ Grant Amount | Disbursement (as % of approved amount) |
|------------|-----------------------------------------------------|------------------------|-------------------------|---------------|----------------|--------------------|----------------------|----------------------|----------------------|-----------------------------|----------------------------------------|
| 13         | Tihama Development Project III (Wadi Mawr)          | World Bank: IDA        | World Bank: IDA         | HC            | 26 Mar 79      | 29 Feb 80          | 30 Sep 88            | L - I - 13 - YE      | SDR                  | 9300000                     | 1.000                                  |
| 46         | Southern Uplands Rural Development Project Phase II | World Bank: IDA        | World Bank: IDA         | HC            | 17 Sep 80      | 23 Jun 81          | 31 Dec 85            | L - I - 46 - YA      | SDR                  | 10600000                    | 1.000                                  |
| 60         | Agricultural Support Services Project               | IFAD                   | AFESD                   | HC            | 05 Dec 80      | 14 May 81          | 30 Jun 87            | L - I - 60 - YD      | SDR                  | 7700000                     | 0.989                                  |
| 68         | Wadi Beihan Agricultural Development Project        | World Bank: IDA        | World Bank: IDA         | HC            | 08 Sep 81      | 16 Apr 82          | 31 Dec 88            | L - I - 68 - YD      | SDR                  | 4900000                     | 0.993                                  |
| 105        | Agricultural Research and Development Project       | World Bank: IDA        | World Bank: IDA         | HC            | 15 Sep 82      | 01 Dec 83          | 31 Dec 91            | L - I - 105 - YA     | SDR                  | 5250000                     | 0.927                                  |
| 106        | Third Fisheries Development Project                 | World Bank: IDA        | World Bank: IDA         | HC            | 15 Sep 82      | 25 Feb 83          | 30 Jun 89            | L - I - 106 - YD     | SDR                  | 4450000                     | 1.000                                  |
| 156        | Central Highlands Agricultural Development Project  | World Bank: IDA        | World Bank: IDA         | HC            | 12 Sep 84      | 02 May 85          | 31 Dec 92            | L - I - 156 - YA     | SDR                  | 3900000                     | 0.716                                  |
| 202        | Southern Regional Agricultural Development Project  | World Bank: IDA        | World Bank: IDA         | HC            | 29 Apr 87      | 03 Jun 88          | 31 Dec 96            | L - I - 202 - YA     | SDR                  | 2000000                     | 0.914                                  |
| 228        | Eastern Regional Agricultural Development Project   | IFAD                   | AFESD                   | HC            | 15 Sep 88      | 22 Sep 89          | 30 Jun 98            | L - I - 228 - YD     | SDR                  | 8100000                     | 0.890                                  |
| 253        | Agricultural Credit Project                         | IFAD                   | AFESD                   | HC            | 07 Dec 89      | 28 Mar 91          | 30 Dec 98            | L - I - 253 - YA     | SDR                  | 11750000                    | 0.998                                  |
| 269        | Fourth Fisheries Development Project                | World Bank: IDA        | World Bank: IDA         | HC            | 02 Oct 90      | 07 Aug 92          | 30 Jun 99            | L - I - 269 - YR     | SDR                  | 5000000                     | 0.508                                  |
| 330        | Tihama Environment Protection Project               | IFAD                   | UNOPS                   | HC            | 07 Apr 93      | 21 Nov 95          | 30 Jun 03            | L - I - 330 - YR     | SDR                  | 7050000                     | 0.993                                  |

**ONGOING PROJECTS**

| Project Id | Project Name                                    | Initiating Institution | Cooperating Institution | Lending Terms | Board Approval | Loan Effectiveness | Current Closing Date | Loans/ Grant Acronym | Denominated Currency | Approved Loan/ Grant Amount | Disbursement (as % of approved amount) |
|------------|-------------------------------------------------|------------------------|-------------------------|---------------|----------------|--------------------|----------------------|----------------------|----------------------|-----------------------------|----------------------------------------|
| 1061       | Southern Governorates Rural Development Project | World Bank: IDA        | World Bank: IDA         | HC            | 11 Sep 97      | 01 Jul 98          | 31 Dec 05            | L - I - 454 - YE     | SDR                  | 8150000                     | 0.863                                  |
| 1075       | Raymah Area Development Project                 | IFAD                   | UNOPS                   | HC            | 04 Dec 97      | 10 Jul 98          | 30 Jun 06            | L - I - 456 - YE     | SDR                  | 8750000                     | 0.633                                  |
| 1095       | Al-Mahara Community Development Project         | IFAD                   | UNOPS                   | HC            | 09 Dec 99      | 26 Jul 00          | 31 Mar 08            | L - I - 528 - YE     | SDR                  | 8900000                     | 0.346                                  |
| 1195       | Dhamar Participatory Rural Development Project  | IFAD                   | UNOPS                   | HC            | 05 Sep 02      | 12 Jul 04          | 31 Mar 12            | L - I - 594 - YE     | SDR                  | 10900000                    | 0.030                                  |
| 1269       | Al-Dhala Community Resource Management Project  | IFAD                   | World Bank: IDA         | HC            | 09 Sep 04      |                    |                      | L - I - 638 - YE     | SDR                  | 9800000                     |                                        |

### LOGICAL FRAMEWORK

| Narrative Summary                                                                                                                                                             | Verifiable Indicators                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Means of Verification                                                                                                                                                       | Assumptions and Risks                                                                                                                                                    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Development Goal</b>                                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                             |                                                                                                                                                                          |
| To improve the living standards of the rural poor in remote highland communities through improvements in rural infrastructure                                                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>• No. of households with improvement in household assets ownership index</li> <li>• % reduction in prevalence of child malnutrition (weight for age)</li> <li>• No. of persons receiving project services (male/female)</li> <li>• No. of households for whom food security has improved</li> </ul>                                                                                                                                                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>• MIS</li> <li>• Representative household surveys at project start-up and PY4</li> <li>• Anthropometric nutrition surveys</li> </ul> |                                                                                                                                                                          |
| <b>Project Purpose</b>                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                             |                                                                                                                                                                          |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Communities empowered to be proactive in resolving infrastructure constraints</li> </ul>                                             | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Community involvement in project identification, planning and design processes (male/female)</li> <li>• Establishment of community committees/associations</li> <li>• Provision of community contribution</li> <li>• Community involvement in implementation</li> <li>• Establishment of maintenance fund</li> </ul>                                                                                                                                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>• MIS</li> <li>• Baseline and impact assessment surveys</li> </ul>                                                                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Committed people in community come forward to manage development efforts</li> </ul>                                             |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Isolation of communities reduced and overall mobility in highland areas and access to markets and services improved</li> </ul>       | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Increase in volume of production marketed by small farmers</li> <li>• Increase in prices received for marketed production</li> <li>• Increase in wage employment opportunities outside of village</li> <li>• Reduction in prices of essential commodities</li> <li>• Reduction in transport costs</li> <li>• Reduction in travel time</li> <li>• Increased use of health facilities (male/female)</li> <li>• Increase in women's mobility</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• MIS</li> <li>• Baseline and impact assessment surveys</li> </ul>                                                                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Communities are able to establish community based organisations to implement or contract out road works</li> </ul>              |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Community-led, least-cost approach to village access road improvements institutionalized within national policy framework</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pro-poor orientation of rural infrastructure strategy</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>• GOY policy documents</li> </ul>                                                                                                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Government committed to pro-poor development agenda</li> </ul>                                                                  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Improved access for poor households to sustainable water resources for human consumption</li> </ul>                                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• No. of households benefiting from secure access to drinking water supply</li> <li>• % of poor households benefiting</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | <ul style="list-style-type: none"> <li>• MIS</li> <li>• Baseline and impact assessment surveys</li> </ul>                                                                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Communities are able to establish community institutions to manage the schemes and to provide community contribution</li> </ul> |

**LOGICAL FRAMEWORK (CONTINUED)**

| Narrative Summary                                                                                                                                                                                                   | Verifiable Indicators                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Means of Verification                                                                                 | Assumptions and Risks                                                                                                                                                                                                                              |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Outputs</b>                                                                                                                                                                                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                    |
| <b>Empowerment of communities</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Communities equipped to plan and manage rural infrastructure projects</li> </ul>                                                           | <ul style="list-style-type: none"> <li>No. of community committees formed and office holders appointed (male/female)</li> <li>No. of local community members trained in construction skills</li> <li>No. of community committee members trained in management (male/female)</li> <li>No. of proposals for village access road improvement submitted by communities</li> <li>No. of women participating in decision making and implementation</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>MIS</li> <li>Periodic evaluation studies</li> </ul>            | <ul style="list-style-type: none"> <li>Sufficient people in communities come forward to participate in trainings</li> </ul>                                                                                                                        |
| <b>Upgrading of village access roads</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Village access roads upgraded to provide improved linkages to markets and services</li> </ul>                                       | <ul style="list-style-type: none"> <li>No. of kilometres of village access roads upgraded</li> <li>Increases in traffic volumes on upgraded roads</li> <li>Increases in agricultural production marketed from communities</li> <li>Increase in trips to markets (male/female)</li> <li>Increase in employment outside of villages</li> </ul>                                                                                                            | <ul style="list-style-type: none"> <li>MIS</li> <li>Baseline and impact assessment surveys</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Communities forward request for road improvement and are willing to contribute to the cost of the project</li> <li>Communities demonstrate willingness to participate in implementation of roads</li> </ul> |
| <b>Institutional change</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Community-led village access road improvements are integral feature of government plans for the development of the rural road network</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Community-led approach reflected in design of RAP-III</li> <li>Least cost design standards for village access roads incorporated in design for RAP-III</li> <li>Community Roads Unit forms permanent feature of RAP management structure</li> </ul>                                                                                                                                                              | <ul style="list-style-type: none"> <li>RAP-III design document</li> </ul>                             | <ul style="list-style-type: none"> <li>RAP is committed to the community-led approach and to least cost design standards for quaternary village access roads</li> </ul>                                                                            |
| <b>Drinking water supply</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Drinking water supply enhanced primarily for poor households</li> </ul>                                                                         | <ul style="list-style-type: none"> <li>No. of drinking water supply schemes implemented</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>MIS</li> <li>Baseline and impact assessment surveys</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Community social conscience allows for provision for the poor</li> <li>Communities are willing and able to participate in funding implementation and O&amp;M</li> </ul>                                     |



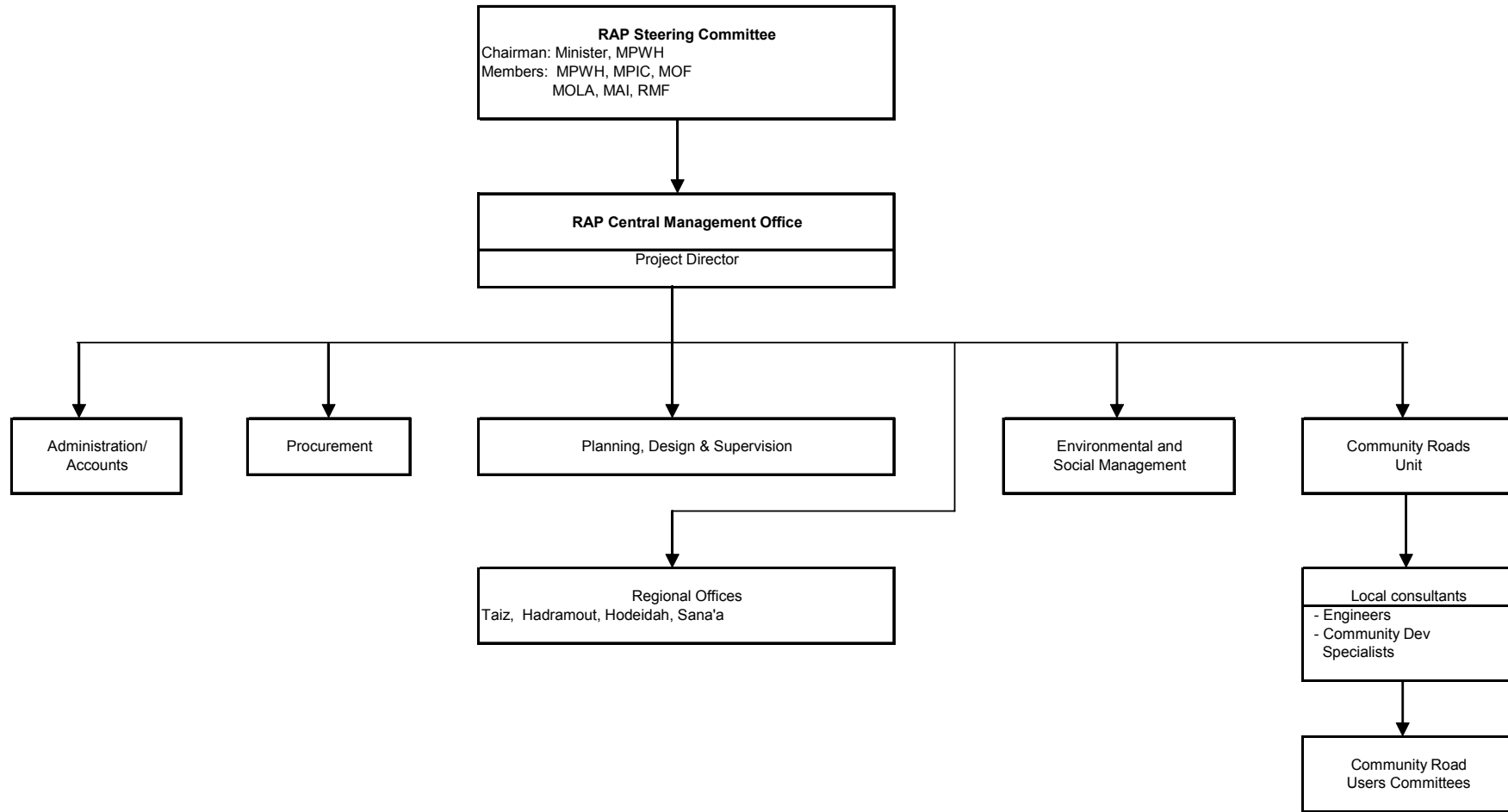
**LOGICAL FRAMEWORK (CONTINUED)**

| Narrative Summary                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Verifiable Indicators                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Means of Verification                                                                                              | Assumptions and Risks                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b>Project management</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Effective management of implementation</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Project staff demonstrate technical and managerial competence</li> <li>• Consultants develop effective working relationships with communities</li> <li>• Communities have capacity to manage implementation and negotiate and supervise petty contracts</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                          | <ul style="list-style-type: none"> <li>• MIS</li> <li>• Progress reports</li> </ul>                                | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Experienced engineer and community development specialist recruited</li> <li>• Consultant engineers and community specialists experienced in working with communities are recruited</li> <li>• Probity and transparency of operations</li> <li>• Annual technical and financial audits</li> </ul> |
| <p><b>Activities/Inputs</b></p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                                                                                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| <p><b>Empowerment of communities</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Awareness raising amongst communities for submission of requests for road improvements</li> <li>• Community mobilisation and establishment of community committees</li> <li>• Participation of communities in design process</li> <li>• Capacity building of leaders of community committees</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>• No. of awareness campaigns organised</li> <li>• No. of requests submitted by communities</li> <li>• No. of training courses for community committee members and office holders</li> <li>• No. of community members trained in construction and management (male/female)</li> </ul>                                                                                                                                                                                                          | <ul style="list-style-type: none"> <li>• MIS</li> <li>• Progress reports</li> </ul>                                | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Communities' conviction and support maintained</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                         |
| <p><b>Upgrading of village access roads</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Social assessment of communities and technical feasibility studies of proposed roads</li> <li>• Screening, prioritising and selection of schemes</li> <li>• Design of village access road improvement schemes</li> <li>• Implementation of works by community with technical supervision</li> <li>• Engagement of contractors where required</li> <li>• Establishment of maintenance arrangements by community</li> <li>• Training of community committees/office holders in management and required technical skills for maintenance work</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• No. of requests received and no. accepted</li> <li>• No. of community implementation committees established</li> <li>• Amount of community contribution mobilised in cash and kind</li> <li>• No. of petty contracts issued by communities</li> <li>• Person-months of technical supervision provided</li> <li>• No. of community members trained in management and operations and maintenance (male/female)</li> <li>• Condition of roads</li> <li>• Money spent on maintenance</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• MIS</li> <li>• Semi-annual progress reports and annual reports</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Community enthusiasm maintained</li> <li>• Adequate technical capacity to support communities in implementation</li> </ul>                                                                                                                                                                        |

**LOGICAL FRAMEWORK (CONTINUED)**

| Narrative Summary                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Verifiable Indicators                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Means of Verification                                                                                              | Assumptions and Risks                                                                                                                                        |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b>Institutional and policy change</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Policy team in CRU</li> <li>• Data collection and analysis of project experience to guide policy formulation</li> <li>• Preparation of knowledge and learning briefs</li> <li>• Visits to communities for policy makers</li> <li>• Review and policy formulation workshops for policy makers</li> </ul>                                                                                                                                                                                                            | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Policy team recruited and operational</li> <li>• No. of learning and knowledge briefs produced</li> <li>• No. of workshops organised</li> <li>• No. of policy makers attending</li> </ul>                                                                              | <ul style="list-style-type: none"> <li>• MIS</li> <li>• Progress reports</li> </ul>                                |                                                                                                                                                              |
| <p><b>Drinking water supply</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Community mobilisation</li> <li>• Feasibility studies and design of schemes</li> <li>• Training of communities in planning and implementation</li> <li>• Implementation of works by communities</li> <li>• Training of community committees/office holders in operation and maintenance and management</li> </ul>                                                                                                                                                                                                            | <ul style="list-style-type: none"> <li>• No. of communities submitting requests</li> <li>• No. of community implementation committees established and members (male/female)</li> <li>• No. of committee members trained (M/F)</li> <li>• Amount of community contribution mobilised in cash and kind</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• MIS</li> <li>• Progress reports</li> </ul>                                | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Community enthusiasm maintained and adequate technical capacity to support communities in implementation</li> </ul> |
| <p><b>Project management</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Establishment of Community Roads Unit (CRU) within RAP</li> <li>• Engagement of experienced staff for CRU</li> <li>• Establishment of panel of experienced consultant engineers and community development specialists</li> <li>• Development of operations manual, design manual and community contracting procedures</li> <li>• Organisation of technical, social and orientation workshops</li> <li>• Establishment of MIS system</li> <li>• Recruitment of experienced agency or consultants for baseline surveys</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Staff recruited for CRU (male/female)</li> <li>• Consultants engaged (male/female)</li> <li>• Manuals produced</li> <li>• Workshops organised</li> <li>• MIS system established and operational</li> <li>• Baseline and impact assessment studies conducted</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• MIS</li> <li>• Semi-annual progress reports and annual reports</li> </ul> |                                                                                                                                                              |

**PROJECT ORGANIZATIONAL STRUCTURE**



Legend:

- MI Ministry of Public Works and Highways
- MI Ministry of Planning and International Cooperation
- M Ministry of Local Administration
- M Ministry of Finance
- M Ministry of Agriculture and Irrigation
- RF Road Maintenance Fund